



Congrès annuel de la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur

Du dimanche 15 mai au mardi 17 mai 2022, en ligne

Note : Pour les besoins du présent document, il est entendu que le genre masculin est utilisé, le cas échéant, comme genre neutre dans le seul but d'éviter d'alourdir le texte.

APPEL DE PROPOSITIONS

La [Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur](#) (SCÉES) vous invite à participer à l'édition 2022 de son congrès annuel, qui aura lieu en ligne dans le cadre du [Congrès des sciences humaines de 2022 \(« Congrès »\)](#).

La SCÉES invite les chercheurs, les praticiens, les étudiants diplômés et les décideurs dans le domaine de l'enseignement supérieur et dans des disciplines connexes à soumettre des propositions. La SCÉES souhaite aussi recevoir des propositions intersectorielles et pluridisciplinaires issues de la collaboration entre universitaires, praticiens, décideurs, administrateurs, activistes et représentants des médias.

Le thème du Congrès de 2022, **Transitions**, invite les membres de la communauté des sciences humaines à (re)penser le monde dans lequel nous vivons afin que nous puissions construire un avenir plus diversifié, durable, démocratique et juste. Dans le droit fil du [Plan stratégique de la SCÉES](#), le thème encourage et renforce notre engagement envers l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation (ÉDID) et la promotion de l'expérience des Noirs et des Autochtones et des recherches connexes dans l'enseignement supérieur au Canada. Nous croyons qu'un congrès virtuel – bien qu'il ne soit pas exempt de problèmes – pourrait attirer une plus grande diversité de personnes et de sujets, ce qui serait à l'avantage de tous. Le congrès 2022 de la SCÉES utilisera la plateforme en ligne, appelée [Forj](#), qui sera fournie par le Congrès. Elle a fait l'objet d'une mise à niveau par rapport à l'an dernière afin de résoudre un grand nombre des problèmes rencontrés lors de l'édition 2021 du congrès organisé par le Congrès des sciences humaines.

Les propositions peuvent être soumises du **23 novembre 2021 au 4 janvier 2022** par le biais du [site Web OCS du congrès de la SCÉES](#). La plateforme sera en ligne jusqu'à 23:59 HNP le 4 janvier 2022. Vous pouvez soumettre des propositions pour une communication individuelle ou pour une séance complète organisée par vos soins. Toutes les propositions seront soumises à une évaluation par les pairs à l'insu. Nous sommes en quête de propositions qui font une utilisation créative et efficace du format virtuel et qui appuient manifestement l'ÉDID ainsi que l'expérience des Noirs et des Autochtones et les recherches connexes au Canada.

Le congrès de la SCÉES comprendra deux modes de prestation : des séances sur demande (communications préenregistrées) et des séances en direct. Nous aurons recours à six types de séances durant notre congrès : exposé, table ronde, présentation visuelle, atelier, exposé *Ignite* et séance novatrice.

Systeme de la SCÉES pour soumettre des propositions (OCS)

Si vous avez déjà soumis dans le passé une proposition en ligne par le biais de l'OCS, vous avez déjà un compte dans le système; vous devrez ouvrir une session avec ce compte et soumettre votre proposition pour ce nouveau congrès. Si c'est la première fois que vous utilisez le système Open Conference Submission de la SCÉES, vous devez utiliser « Pas encore un utilisateur? Créer un compte pour ce site ». Créez votre nom d'utilisateur et un mot de passe. L'information qui est entrée ici est ce qui sera utilisé dans le programme du congrès pour votre nom, votre titre et le nom de votre établissement d'attache. De plus, l'adresse de courriel que vous donnerez est celle qui sera utilisée pour la correspondance au sujet de votre proposition ou des évaluations qui vous sont confiées. **Lorsque vous créez votre compte, n'oubliez pas d'indiquer si vous désirez être un lecteur, un auteur ou un évaluateur.** * À noter : tous les auteurs sont aussi censés faire office d'évaluateur. Si par la suite vous oubliez votre mot de passe, vous pouvez le récupérer en cliquant sur « Vous avez oublié votre mot de passe? ». Il vous suffira d'entrer votre adresse de courriel et le système vous renverra votre mot de passe.

Il y a une série d'étapes à franchir pour soumettre une proposition, à savoir :

- volet et type de séance;
- énoncés quant aux pratiques éthiques;
- contenu de la proposition en pièce jointe (documents compatibles avec Microsoft Word seulement);
- coordonnées de l'auteur ou des auteurs de la proposition;
- titre et résumé en 50 mots (le résumé servira à décrire votre travail dans le programme);
- envoyer.

Veillez noter qu'en soumettant une proposition, vous comprenez et acceptez ce qui suit :

- Une proposition ne peut être soumise qu'une seule fois. Ne soumettez pas la même proposition sous plus d'un volet.
- Si vous avez besoin d'aide pour décider quel volet choisir, veuillez communiquer par courriel avec le comité du congrès à csshe2022@gmail.com. Le comité du congrès se réserve le droit de réassigner des propositions à un autre volet afin de faciliter la création des séances.
- Le texte est à simple interligne et en 12 points, emploie des italiques plutôt que le soulignement (sauf pour les adresses URL). Les références, les tableaux, les graphiques, les illustrations et les chiffres sont placés à la fin du document et ne sont pas compris dans le calcul des mots.

- Le texte est conforme au format de l'APA, comme ce qui est exigé pour la *Revue canadienne d'enseignement supérieur*.
- Chaque participant ne devrait présenter une communication que dans deux séances au maximum en tant qu'auteur principal/conférencier et que dans trois séances en tout, peu importe le format de la séance. Veuillez garder cela à l'esprit lorsque vous soumettez des propositions ou acceptez de participer à un projet commun. Nous visons ainsi à faire en sorte que tous les participants aient le maximum de possibilités de présenter une communication.
- Une adhésion en règle à la SCÉES est préférée, mais non exigée, au moment où la proposition est soumise. Par contre, toutes les personnes qui présentent une communication doivent être membres de la SCÉES d'ici le début du congrès. À partir de 2023, il faudra être membre pour avoir le droit de soumettre une proposition.
- Toute personne dont le nom apparaît dans le programme du congrès doit : 1) s'être inscrite au congrès de la SCÉES d'ici la date limite exigée pour les personnes qui présentent une communication, 2) être un membre en règle de la SCÉES et 3) s'être inscrite au Congrès. La contribution des personnes qui ont collaboré aux travaux mais qui ne présentent pas une communication doit être dûment reconnue dans le cadre de la communication, mais leur nom ne figurera pas dans le programme, sauf si elles se sont inscrites au congrès.

Volets du congrès

Afin de favoriser des discussions sérieuses, inclusives et de grande portée, le congrès de 2022 de la SCÉES comprendra un vaste éventail de volets. Lorsque vous soumettrez votre proposition, on vous demandera de choisir le volet qui convient le mieux à votre proposition.

L'indigénéité et l'éducation autochtone tout comme l'ÉDID sont au cœur de tous ces volets de l'enseignement supérieur et sont donc des thèmes transversaux plutôt que cloisonnés dans le contexte des enjeux actuels de l'enseignement supérieur. De même, l'enseignement supérieur englobe un large éventail d'établissements postsecondaires, y compris, mais sans s'y limiter, les collèges, les CÉGEP, les écoles polytechniques, les collèges universitaires, les universités ainsi que les environnements d'apprentissage informels et non formels pour les adultes.

Les volets :

- Professions et cheminements universitaires
- Administration, leadership, organisations et changements institutionnels
- Engagement communautaire et partenariats
- Sociologie et anthropologie de l'éducation
- Curriculum, enseignement et apprentissage
- Histoire et philosophie de l'enseignement supérieur
- Enseignement supérieur international et comparé
- Politiques, gouvernance, financement et planification
- Accès offert aux étudiants, parcours et transitions
- Perfectionnement des étudiants, expériences et services

- Théories et méthodes pour comprendre l'enseignement supérieur
- Technologies éducatives
- Séance novatrice

Types de présentations et information requise pour soumettre une proposition

Le congrès de 2022 de la SCÉES regroupe les types de présentation suivants: **exposé, table ronde, présentation visuelle, atelier, séance *Ignite* et format novateur**. Les propositions peuvent être soumises de deux façons : comme une **communication individuelle** ou comme une **séance complète préorganisée**. Par « **communication individuelle** », on entend une seule communication ayant un auteur ou plusieurs auteurs; ces communications seront regroupées par le comité du congrès en des séances portant sur divers thèmes de recherche. Une **session complète préorganisée**, elle, permet des interactions et des échanges coordonnés entre des personnes qui présentent une communication et qui travaillent sur un ensemble commun de thèmes, de questions ou de problèmes liés à la recherche ou à la pratique. Ce type de séance sera proposé par l'organisateur de ladite séance, qui comprendra trois ou quatre exposés individuels formant un tout au cours d'une séance d'une durée maximale de 75 minutes.

1. Exposés

Une séance d'exposés regroupe trois ou quatre communications reliées à un thème particulier. Chaque participant dispose d'au maximum 15 minutes et utilise habituellement des diapositives ou d'autres éléments visuels pour présenter un résumé de son travail. Ce type de séance dure 75 minutes, le temps qui reste étant consacré aux questions et réponses, à des discussions et à des commentaires.

Ces exposés peuvent être proposés comme des communications individuelles ou dans le cadre d'une séance complète déjà organisée.

Information requise pour les propositions de communications individuelles

1. Le titre de votre exposé.
2. Un résumé de votre exposé en 50 mots à inclure dans le programme.
3. Une proposition d'au maximum 500 mots qui devrait comprendre le plus grand nombre possible des éléments suivants et ce, de préférence dans cet ordre :
 - a. un énoncé des buts de la recherche;
 - b. un résumé des fondements théoriques ou conceptuels du travail;
 - c. une description de la méthodologie utilisée et des conclusions du projet (s'il y a lieu);
 - d. la pertinence sur le plan théorique et/ou pratique de la recherche et ses implications.

Des références peuvent être indiquées; elles ne sont pas incluses dans le calcul des mots.

Information requise pour les **propositions de séances complètes préorganisées**

Le titre de la séance et le titre des exposés qui en font partie.

1. Le titre de votre séance et les titres des exposés qui en font partie
2. Un résumé en 50 mots de la séance qui décrit chaque exposé à inclure dans le programme.
3. Un résumé de toute la séance décrivant les objectifs de la séance dans le contexte du thème choisi, la question à l'étude et la pertinence de la séance pour l'enseignement supérieur (maximum de 500 mots).
4. Un résumé d'au maximum de 500 mots de chacune des communications individuelles qui sont recherchées pour la séance.

La personne qui propose la séance préorganisée présidera la séance et il lui incombera de trouver un commentateur, si besoin est.

Lors de la soumission de la proposition, cette personne indiquera si la séance sera sur demande ou en direct. Le format de la séance dépendra de mode de prestation choisi :

- Pour les séances sur demande, les communications seront enregistrées à l'avance (d'une durée maximale de 15 minutes chacune) et elles seront accessibles dans le portail du congrès. Aucun créneau fixe ne sera indiqué dans le programme; ainsi les congressistes pourront regarder les enregistrements au moment qui leur convient.
- Pour les séances en direct, les communications (d'une durée maximale de 15 minutes chacune) seront présentées au cours des 75 minutes allouées à la séance.

2. Tables rondes

Les tables rondes offrent un espace interactif pour échanger des idées; elles sont habituellement utilisées pour discuter de travaux en cours ou de questions d'actualité. Les tables rondes durent 75 minutes, au cours desquelles jusqu'à quatre personnes discutent de la question choisie et engagent la conversation avec l'auditoire. Les tables rondes ne comprennent pas d'exposés formels ni de diapositives (de tels formats sont mieux indiqués pour des exposés formels).

Dans le cas des tables rondes, seules des communications individuelles peuvent être proposées.

Information requise pour les **propositions de tables rondes**

1. Le titre de votre proposition.
2. Un résumé de votre proposition en 50 mots à inclure dans le programme.
3. Une proposition d'au maximum 500 mots qui devrait comprendre le plus grand nombre possible des éléments suivants et ce, de préférence dans cet ordre :
 - a. un énoncé des buts de la recherche;
 - b. un résumé des fondements théoriques ou conceptuels du travail;

- c. une description de la méthodologie utilisée et des conclusions du projet (s'il y a lieu);
- d. la pertinence sur le plan théorique et/ou pratique de la recherche et ses implications.

Des références peuvent être indiquées; elles ne sont pas incluses dans le calcul des mots.

3. Ateliers

Les ateliers sont l'occasion pour les congressistes de participer à des activités de formation ou de perfectionnement professionnel sur un sujet pertinent pour l'enseignement supérieur. Ces ateliers d'une durée de **60 minutes** feront partie du programme principal du congrès (c.-à-d. qu'il n'y aura pas d'ateliers précongrès).

Dans le cas d'ateliers, seules des communications individuelles peuvent être proposées.

Information requise pour les **propositions d'ateliers**

1. Le titre de votre proposition.
2. Un résumé de votre proposition en 50 mots à inclure dans le programme.
3. Un résumé de 300 à 500 mots qui explique le but de l'atelier, identifie les objectifs d'apprentissage et inclut le plan envisagé quant au mode de prestation en vue d'atteindre les résultats escomptés.

Des références peuvent être indiquées; elles ne sont pas incluses dans le calcul des mots.

4. Présentations visuelles

Les présentations visuelles sont un résumé au moyen d'affiches d'un projet en cours ou terminé, qu'elles portent sur une recherche, une politique ou une pratique. Les présentations visuelles seront affichées électroniquement dans une zone désignée du portail du congrès de la SCÉES et pourront être consultées tout au long du congrès. Du temps sera alloué pendant le congrès pour que les congressistes puissent rencontrer les créateurs des présentations visuelles afin de discuter de leur travail et de leur poser des questions.

Dans le cas des présentations visuelles, seules des communications individuelles peuvent être proposées.

Information requise pour les **propositions de présentations visuelles**

1. Le titre de votre proposition.
2. Un résumé de votre proposition en 50 mots à inclure dans le programme.
3. Une proposition de 300 à 500 mots qui devrait comprendre le plus grand nombre possible des éléments suivants et ce, de préférence dans cet ordre :
 - a. un énoncé des buts de la recherche;
 - b. un résumé des fondements théoriques ou conceptuels du travail;

- c. une description de la méthodologie utilisée et des conclusions du projet (s'il y a lieu);
- d. la pertinence sur le plan théorique et/ou pratique de la recherche et ses implications.

Des références peuvent être indiquées; elles ne sont pas incluses dans le calcul des mots.

5. Séances *Ignite*

Les séances *Ignite* correspondent à des exposés préenregistrés de cinq minutes visant à favoriser l'échange de nouvelles idées brillantes sur l'enseignement supérieur dans un court laps de temps. Chaque exposé *Ignite* peut être accompagné d'au maximum 20 diapos d'une durée de 15 secondes chacune. Elles pourront être vues tout au long du congrès.

Dans le cas d'exposés Ignite, seules des communications individuelles peuvent être proposées.

Information requise pour les **propositions d'exposés *Ignite***

1. Le titre de votre proposition.
2. Un résumé de votre proposition en 50 mots à inclure dans le programme.
3. Une proposition de 300 à 500 mots qui devrait comprendre le plus grand nombre possible des éléments suivants et ce, de préférence dans cet ordre :
 - a. un énoncé des buts de la recherche;
 - b. un résumé des fondements théoriques ou conceptuels du travail;
 - c. une description de la méthodologie utilisée et des conclusions du projet (s'il y a lieu);
 - d. la pertinence sur le plan théorique et/ou pratique de la recherche et ses implications.

6. Séances novatrices

Avez-vous une idée pour un type de séance qui serait organisé différemment des autres types de séance identifiés ci-dessus? N'hésitez pas à nous soumettre votre idée. Nous sommes en quête de nouveaux formats à utiliser, dans le portail du congrès, pour une séance préorganisée par une personne ou par un groupe d'une durée de 75 minutes. Veuillez noter toutefois que la SCÉES n'est pas en mesure de fournir un soutien logistique et technique en dehors du portail/de la période du congrès.

Dans le cas de formats novateurs, seules des séances préorganisées peuvent être proposées.

Information requise pour les **propositions de séances novatrices**

1. Le titre de la séance et le titre des exposés qui en font partie.
2. Un résumé en 50 mots de la séance qui décrit chaque exposé à inclure dans le programme.

3. Une proposition pour une séance complète (en un maximum de 500 mots) comprenant les éléments suivants :
 - a. une description du format, du sujet, du but et des résultats proposés ainsi que la manière dont la séance va se distinguer des autres formats déjà inclus;
 - b. si vous souhaitez utiliser une autre plateforme que le portail du congrès, une explication concernant votre choix de plateforme et la manière dont le soutien logistique et technique sera fourni;
 - c. la durée suggérée de la séance (jusqu'à 75 minutes si elle fait partie du programme du congrès).
4. Une proposition d'au maximum 300 mots pour chacune des exposés individuels qui sont recherchés pour la séance.

La personne qui propose la séance préorganisée présidera la séance et il lui incombera de trouver un commentateur, si besoin est.

Lors de la soumission de la proposition, cette personne indiquera si la séance sera sur demande ou en direct. Le format de la séance dépendra de mode de prestation choisi :

- Pour les séances sur demande, les communications seront enregistrées à l'avance (d'une durée maximale de 15 minutes chacune) et elles seront accessibles dans le portail du congrès. Aucun créneau fixe ne sera indiqué dans le programme; ainsi les congressistes pourront regarder les enregistrements au moment qui leur convient.
- Pour les séances en direct, les communications (d'une durée maximale de 15 minutes par exposé) seront présentées au cours des 75 minutes alloués à la séance.

Critères et processus de sélection

Toutes les propositions de communications individuelles seront étudiées de manière anonyme par deux pairs évaluateurs. Le comité du congrès sélectionnera des propositions de haute qualité et/ou qui peuvent manifestement contribuer à accroître les connaissances actuelles, en donnant la préférence aux propositions qui privilégient les sujets en lien avec l'ÉDID.

Toutes les propositions de séances seront étudiées de manière anonyme par deux pairs évaluateurs. Une attention particulière sera accordée à la pertinence de la séance quant au thème et aux volets du congrès et à la rigueur de la proposition. Toutes les propositions feront l'objet de brefs commentaires.

Calendrier en bref

	À partir	Date limite
Appel de propositions	Du 23 novembre 2021	23:59 HNP, 4 janvier 2021
Distribution des propositions aux pairs évaluateurs	De la semaine du 5 janvier 2022	10 janvier 2022
Remise des évaluations		19 janvier 2022
Envoi des avis d'acceptation ou de refus des propositions	Du début février 2022	
Inscription au Congrès des sciences humaines / au congrès de la SCÉES pour faire partie du programme	Janvier 2022 (rabais offert jusqu'au 31 mars 2022)	1^{er} mars 2022

Frais d'inscription au congrès

Compte tenu de la pandémie qui n'est pas terminée et des difficultés financières que beaucoup connaissent, le conseil d'administration de la SCÉES a décidé de continuer à offrir un tarif subventionné pour l'inscription au congrès. Cette mesure, qui reflète nos objectifs stratégiques d'inclusion et d'équité, contribuera à réduire les obstacles financiers à la participation au congrès de 2022 de la SCÉES. Les frais d'inscription au congrès sont les suivants :

	Avant le 1 ^{er} avril 2022	Avant le 31 mars 2022
Membre ordinaire	\$100	\$125
Membre étudiant, sans salaire	\$55	\$75
Membre à la retraite	\$56	\$76
Membre subventionné (Noirs, Autochtones et personnes dans le besoin)	\$0	\$0

Lors de votre inscription, veuillez choisir le taux s'appliquant à vous : ordinaire, étudiant, sans salaire, à la retraite, subventionné. Aucun document additionnel ne sera exigé de la part des personnes qui choisissent le tarif subventionné. Si vous en avez les moyens et que vous aimeriez profiter de cette occasion pour apporter votre soutien à nos bourses

d'étude, nous vous invitons à contribuer au Prix de thèse de doctorat George L. Geis et au Prix de la dotation Bryan Gopaud pour un mémoire/projet de maîtrise.

À noter : En plus d'acquitter les frais d'inscription, toutes les personnes qui présentent une communication sont tenues de s'inscrire au Congrès des sciences humaines et d'être un membre en règle de la SCÉES.

Au plaisir de recevoir votre proposition!

Paul Jenkins et Leping Mou au nom du comité de planification du congrès 2022 de la SCÉES

csshe2022@gmail.com